

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Audiences sur le projet de loi S-15 sur le tabac:

Le projet de loi S-15 : une solution au sous-financement et au manque de campagnes percutantes et efficaces pour lutter contre le tabac

Un panel de groupes de santé québécois témoignera demain devant le comité sénatorial étudiant le projet de loi S-15, proposé par le sénateur Colin Kenny.

**Audiences sur le projet de loi S-15 :
Jeudi le 3 mai, 13h30
Château Champlain – Hôtel Marriott Montréal
1 Place du Canada
Salle : Huronie A / B**

Ils présenteront, entre autres, des échantillons (vidéos et affiches) du type de campagnes antitabac non-traditionnelles se déroulant présentement dans certains états américains et connaissant d'énormes succès auprès des jeunes.

Montréal, le mardi 2 mai 2001 – Bien que les récentes annonces du gouvernement fédéral (hausse des taxes et investissement de 96 millions \$) représentent de nettes améliorations pour lutter contre le tabac, les panélistes présenteront demain les raisons pour lesquelles la situation nécessite davantage de ressources :

- 1) L'investissement annuel moyen de 96 millions de dollars n'est pas suffisant pour lutter efficacement contre le tabagisme.** Selon le *Center for Disease Control and Prevention (CDC)* des États-Unis, le Gouvernement du Canada devrait investir entre 280 et 740 millions de dollars par année pour assurer un programme efficace de lutte contre le tabac. (L'industrie du tabac dépense chaque année près de 200 millions de dollars pour promouvoir son produit).
- 2) Le financement annoncé par le Gouvernement du Canada n'est pas stable.** Il s'étend sur cinq ans seulement et n'offre aucune garantie d'un engagement à plus long terme.
- 3) La gérance des campagnes antitabac n'est pas confiée à une fondation autonome, capable de concevoir des campagnes percutantes, innovatrices et efficaces.** Les campagnes américaines qui connaissent des énormes succès sont celles qui s'attaquent à l'industrie du tabac, en exposant ses tactiques de recrutement des jeunes et les façons dont elle manipule la population et les gouvernements. Puisque la nature de ces campagnes risque de soulever la controverse ainsi que des plaintes de la part de l'industrie, il importe de confier leur conception à un organisme indépendant du gouvernement qui ne sera pas influencé par ce type de pressions.

Les groupes de santé continuent à encourager le Gouvernement du Canada à intégrer ces principes à son plan de lutte contre le tabac. Mais en l'absence d'engagements en ce sens, la communauté de la santé affirmera son appui au **projet de loi S-15** qui inclut les mesures réclamées.

Appui de l'industrie du tabac

Les groupes exprimeront également leurs inquiétudes face aux conséquences possibles découlant du soutien de l'industrie du tabac au projet de loi S-15. « *Nous croyons que l'appui de l'industrie du tabac fait partie d'une campagne de relations publiques destinée à se refaire une image qui a souffert ces dernières années,* » explique monsieur Louis Gauvin. « *Les fabricants de tabac cherchent à se positionner de manière à pouvoir influencer les stratégies et décisions liées aux prochaines campagnes d'éducation publique sur le tabagisme.* »

En effet, un des principaux objectifs des groupes de santé est l'obtention de campagnes qui dénoncent les comportements amoraux et manipulateurs des fabricants de tabac. « *L'industrie utilisera son apparence de collaboration dans le processus d'adoption de la loi pour empêcher des campagnes qui attaquent l'industrie. L'appui de S-15 par l'industrie n'est rien d'autre qu'une manière de protéger ses ventes et ses profits contre des campagnes antitabac véritablement efficaces.* » conclut monsieur Gauvin.

Les groupes de santé espèrent ainsi mettre en garde les sénateurs et le public contre les stratégies subtiles et sournoises des fabricants de tabac. « *La rentabilité—voire la survie— de l'industrie du tabac dépend de l'engouement des jeunes pour le tabac : la grande majorité de leurs clients (90%) commencent à fumer lorsqu'ils sont jeunes. C'est une absurdité économique pour l'industrie de prétendre qu'elle ne veut pas que les mineurs fument.* » commente Mario Champagne, de l'Alliance pour la lutte au tabagisme, Région de Québec / Chaudières-Appalaches.

Rappelons que le tabac est la principale cause de décès évitables de notre société, étant responsable de plus de 45 000 décès au Canada chaque année. Cela représente plus de décès que ne le font les drogues, l'alcool, les accidents de la route, les suicides et les homicides tous réunis.

- 30 -

- Louis Gauvin, **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** (514) 598-5533 / pagette : (514) 361-7046 ;
- François Damphousse, **Association pour les droits des non-fumeurs** (514) 843-3250 / cell. : (514) 237-7626 ;
- Mario Champagne, **Alliance pour la lutte au tabagisme, Région de Québec / Chaudières-Appalaches, Direction de la Santé publique de Québec/Chaudières-Appalaches** (418) 666-7000 #252
- Mario Bujold, **Conseil québécois sur le tabac et la santé** : (514) 948-5317 # 22; cell : (514) 882-5317
- Suzanne Lemire, **Division du Québec, Société canadienne du cancer** (514) 255-5151